



REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME 2021



1:5 000

Légende

REVISION GENERALE DU PLU

ZONAGE

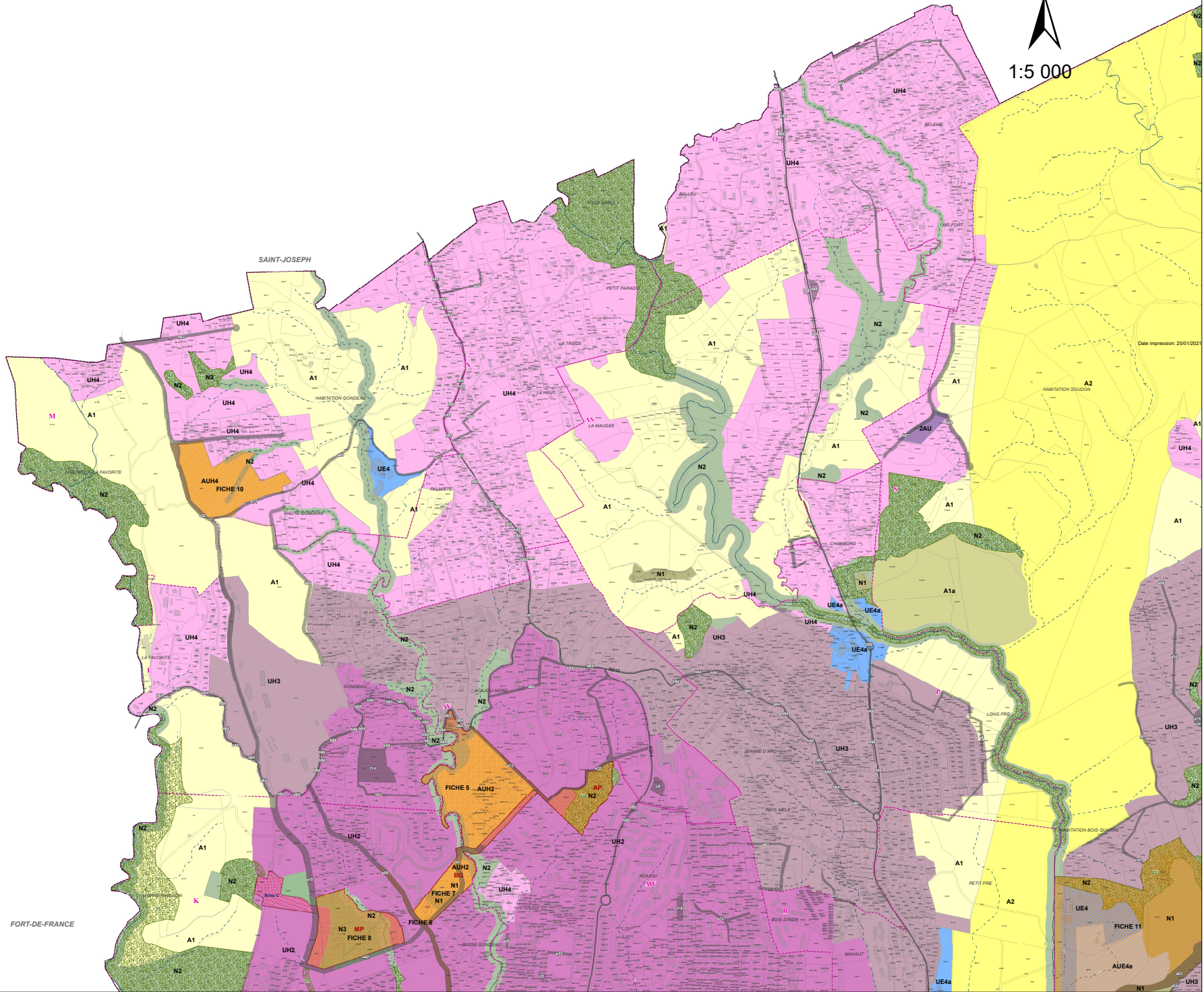
- A1: zone agricole
- A1a: carrière de Long-Pré
- A2: zone strictement agricole
- AU4a: zone économique à urbaniser compatible avec l'habitation
- AUH2, AUH4: zone à urbaniser
- 2AU: réserve foncière
- N1: zone naturelle
- N2: zone strictement naturelle
- N2M: zone maritime
- N3: zone naturelle remarquable
- UE1, UE1a, UE2a, UE3a, UE4, UE4a, UE5: zone économique
- UH1: cœur de ville
- UH1a: entrée de ville
- UH2: zone urbanisée de centralité
- UH3: zone urbanisée péri-urbaine
- UH4: zone urbanisée rurale
- UH5: zone urbanisée très rurale (secteur EST)
- Fiche patrimoine naturel
- Espace Bois Classé
- Emplacement réservé (ER)
- ABF

Cône de protection

- AXE DE VUE
- FUSEAU DE PROTECTION

FICHE PROJET

- FICHE 1 - Cœur de Ville
- FICHE 2 - Eco quartier
- FICHE 3 - Ex Hôpital
- FICHE 4 - Place d'Armes
- FICHE 5 - Acajou Prolongé
- FICHE 6 - Boulevard de Basse Gondeau
- FICHE 7 - Basse Gondeau
- FICHE 8 - Morné Pavillon
- FICHE 9 - Voie Chateau Boeuf - Petit Pré
- FICHE 10 - Gondeau
- FICHE 11 - Morné Doré
- PERIMETRE PROJET



Date impression: 25/01/2021



PLU

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Planche 2-1

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le :	24 janvier 2008
Révision générale n° 1 du PLU approuvée le :	30 janvier 2014
Révision générale n° 2 du PLU prescrite le :	30 janvier 2014
Prescription modifiée de la révision n° 2 du PLU le :	31 mars 2016
Révision générale n° 2 du PLU arrêtée le :	30 janvier 2020
Enquête publique réalisée du :	21 septembre au 22 octobre 2020
Révision générale n° 2 du PLU approuvée le :	4 février 2021